

## **Dossier Quad (VHR) à la Station touristique Val Saint-Côme**

Le 12 octobre 2014, plus de 50 personnes étaient présentes à Val Saint-Côme pour une rencontre d'information concernant l'utilisation des Quad (VHR) dans les rues avoisinant la Station touristique Val Saint-Côme. Étaient présents, deux conseillers municipaux, François Chevrier et Michel Venne, Mario Boisvert, le directeur de la Station touristique Val Saint-Côme, René Payette du Club Quad Matawinie et Christian Lachance, agent de liaison de la Fédération des Clubs Quad du Québec.

### Problématique et état de la situation

Plusieurs propriétaires de condos et de chalets autour de la station de ski possèdent des *Quad* et des *côte-à-côte* pour se promener et aller à la station de ski afin de pratiquer leur sport de glisse préféré. Par contre, l'utilisation de VHR (véhicule hors route) est interdite dans les rues publiques. Au Québec, la pratique du Quad peut se faire exclusivement aux deux endroits suivants; sur un territoire privé ou dans les sentiers d'un Club Quad officiel.

Conséquemment, les policiers de la Sûreté du Québec de l'escouade récréotouristique donnent des billets d'infraction aux quadistes aux alentours de la station de ski car ils sont dans l'illégalité. De plus, n'oublions pas que tous les quadistes doivent respecter la loi sur les VHR (16 ans et plus, casques, etc.).

Plusieurs sentiers de Quad sillonnent la région de la Matawinie (nord de Lanaudière). Un sentier passe au cœur de la municipalité de Saint-Côme et rejoint les villages limitrophes. Ce sentier, entretenu et géré par le Club Quad Matawinie, passe à 4 km au sud de la station de ski (de l'autre côté de la 347).

### Solutions et phases de développement

La municipalité propose comme solution, afin de permettre à tous de trouver leur compte, de travailler en partenariat afin de rejoindre le réseau de sentiers. Ce partenariat entre la municipalité, le Club Quad Matawinie, la Station touristique Val Saint-Côme et les villégiateurs et résidents de Val Saint-Côme serait avantageux pour tous.

#### **Phase 1 (Dès l'hiver 2014-2015):**

Création d'une nouvelle portion de sentier en utilisant les chemins publics qui font le tour de la montagne. Le tracé passerait par la rue Val Saint-Côme, le stationnement de la station, la rue des Skieurs et la rue de l'Auberge.

- La municipalité a déjà passé le règlement par résolution et le dossier est envoyé pour étude au MTQ et est en contact avec le Capitaine de la SQ pour leur faire part des démarches en cours afin d'améliorer la situation. De plus, des pancartes de signalisation seront installées.
- La Station touristique Val Saint-Côme accepte que le sentier passe dans le stationnement et encourage le projet.
- Le Club Quad Matawinie accepte de prendre cette nouvelle portion de sentier sous son aile et de l'entretenir.

- Les résidents et villégiateurs utilisateurs de Quad s'engagent à prendre leur carte de membre du Club Quad Matawinie pour pouvoir utiliser le sentier et à respecter les règles de conduite (vitesse limitée à 30km/h).

## **Phase 2 (Saison d'été 2015):**

Mise en place d'un sentier de Quad qui traverserait la 347 afin de rejoindre le sentier principal à 4 km de la station. Cette liaison permettrait de partir de Val Saint-Côme et de rejoindre le village de Saint-Côme ou encore d'utiliser les nombreux sentiers quatre saisons vers St-Michel-des-Saints, St-Alphonse-de-Rodriguez ou Notre-Dame-de-la-Merci par le nouveau pont de la Ouareau (2015) (VHR).

- Le Club Quad Matawinie et Christian Lachance, de la Fédération des Clubs Quad s'engagent à faire les représentations nécessaires afin de faire avancer le projet et croient au dynamisme de l'axe du pont de la Ouareau.
- Mario Boisvert et Val Saint-Côme voient d'un bon œil l'inclusion de Val Saint-Côme aux réseaux de sentiers de Quad pour son développement futur.
- La municipalité de Saint-Côme travaille déjà avec l'agent de liaison de la FQCQ Christian Lachance afin de faciliter l'avancement du projet.
- Les résidents et villégiateurs de Val Saint-Côme s'engagent à devenir membre du Club Quad Matawinie afin de financer et dynamiser l'avancement du projet. Un tel projet ne peut qu'aider à augmenter la valeur de l'offre récréotouristique de Val Saint-Côme et des résidences.

## Conclusion

Majoritairement, cette nouvelle fut bien accueillie par les gens qui ont assisté à la réunion d'information. Les gens ont bien compris l'importance d'un projet global où tous participent. De toute façon, il est impossible de faire un règlement exclusif pour le Quad à Val Saint-Côme car nous sommes soumis aux mêmes règles qu'ailleurs.

Le conseil municipal de Saint-Côme croit à ce projet et espère que tous mettrons l'énergie pour que cette aventure soit un succès. Si vous avez des questions, ne vous gênez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Municipalité de Saint-Côme 450 883-2726

Courriel : [dg@stcomelanaudiere.ca](mailto:dg@stcomelanaudiere.ca)

### **Achat de carte de membre du Club Quad Matawinie**

Vous pouvez vous procurer votre carte de membre (une par VHR) aux endroits suivants :

**Dépanneur Émery** 1101, Principale, 450 883-6621  
**La Marguerite** 1041, Principale, 450 883-6737  
**Restaurant Pelletier** 1591, Principale, 450 883-5234  
**Motel St-Côme** 1597, rue Principale, 450 883-3331  
**Bureau d'accueil touristique** 1661-A, rue Principale, 450 883-2730  
**ZEC Lavigne** 2901, rang Versailles | T. 450 883-8648  
**Camping Summum** 2340, rang Versailles, 450 883-1968

De plus, un représentant du Club Quad Matawinie sera à Val Saint-Côme les samedis 13 et 27 décembre pour vendre des cartes.